



**AMICALE DES ANCIENS MARINS et
MARINS ANCIENS COMBATTANTS
DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS**

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique
1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

COMPTE RENDU REUNION MENSUELLE DU 03 JANVIER 2025

Chers Amicalistes,

Ci-dessous le compte rendu de notre réunion mensuelle qui s'est tenue le 03 Janvier 2025 à 19h

Président de séance : Patrick SAINT-GUIRONS

Secrétaire de séance : Patrice MONTIGNY

7 amicalistes présents :

- Patrick SAINT-GUIRONS
- Patrice MONTIGNY
- Bernard ALLIANI
- Luc BERLIET
- Bernard LUCHT
- Jean-Pierre LUCHT
- Patrick MARMONT

5 Excusés :

- Aldo LOMBARDI
- Raoul ABETEL
- Lucien LORENZO
- Alain VINEL
- Didier MARTEAU

Ordre du jour :

En préambule Le Président présente ses vœux à tous les adhérents

- Relevé du courrier
Les Vœux du Maire qui se tiendront le jeudi 09 Janvier 2025 19h salle Mozaïque
- Signature PV AG
Le PV a été signé et affiché au local.
Il n'y a pas eu aucun changement, nous procéderons tout de même à l'envoi en Préfecture afin de valider l'adresse du siège social de notre association

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr



AMICALE DES ANCIENS MARINS et MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique
1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

- Point sur cotisations 2025
Le dernier délai pour s'acquitter de sa cotisation est fixé au 07 février
- Dossier diplôme d'honneur de porte-drapeau de plus de 20 ans
Le dossier est dans les mains du président qui enverra les éléments à l'ONAG-GV
- Envoi des vœux : liste des personnes et associations
 - Maire
 - Gouverneur Militaire
 - CF Logel
 - CC Bidaut
 - Service des associations
 - Autres associations patriotiques
 - UNC
 - Déportés
 - Diablos Bleus
 - PMM de Lyon
- Projet de changement de statut
Le bureau se réunira au cours de l'année pour proposer un projet de statut.
Une assemblée extraordinaire précèdera l'AG-O afin les valider
- Projet de mise en place de la fibre, du gaz et pose d'une alarme
Le Président se mettra en relation avec les services techniques de la Mairie
- Changement du frigo
Didier Marteau et Lucien Lorenzo se chargeront de faire évacuer l'ancien frigo qui devra être préalablement vider de son gaz avant son enlèvement. Son remplacement interviendra en février
- Problèmes avec les bouteilles du bar
Nous avons été alertés sur des sanctions administratives faites à l'encontre de certaines associations suite à des dérives liées à la consommation d'alcool dans leurs locaux
Nous prenons en compte et le nécessaire sera fait dès la permanence du 05 janvier 2025
- Questions diverses
Retex sur le repas consécutif à l'AG 2024 : repas très copieux et ambiance agréable
L'assemblée générale 2025 se tiendra le midi : date prévisionnelle 13/12/25
Le repas mensuel au lieu le samedi 24 janvier 2025 : Lasagne
Réponse est demandé par retour de mail pour le 21 janvier. Rappel la jauge maximum est de 30 personnes der. La priorité est faite aux adhérents
Un rappel est fait sur l'interdiction de fumer, affichage en cours de réalisation

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriest.fr



AMICALE DES ANCIENS MARINS et MARINS ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT PRIEST ET DES ENVIRONS

Association loi 1901

Affiliée à la FAMAC Fédération reconnue d'utilité publique

1 Grande Rue – 69800 Saint Priest

Prochaine réunion le vendredi 7 février 2025

Le Président

Informations Marines

- Baudroie : tir réel sur cible réelle
- [Exercice](#)

Direction : Marine / Publié le : 17 décembre 2024

Le 14 décembre, un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) a tiré une torpille F21 sur cible réelle : la coque de l'ancien navire *Premier maître L'Her*, préalablement dépolluée. Un tir qui confirme de nouvelles capacités pour les sous-marins de la Marine nationale.



Le tir a été mené avec une munition de combat, et non d'essai, une torpille F21 lourde capable de détruire les menaces de surface ou sous-marines. S'inscrivant dans la démarche Polaris, de préparation à la haute intensité, cette expérimentation a permis d'éprouver les capacités de cet armement de nouvelle génération. Conçue pour équiper les sous-marins nucléaires d'attaque des classes [Rubis](#) et [Suffren](#), ainsi que les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, la torpille F21 représente une évolution dans l'armement de ces unités : niveau de discrétion, rayon d'action, vitesse de frappe et capacités de détection supérieurs aux armes précédentes.

Cette campagne, prévue dans la loi de programmation militaire, présente un intérêt majeur pour les forces. Elle s'approche en effet au plus près du réel, et apporte des enseignements humains et opérationnels sans précédents. *BZ* à nos marins !

La complexité et l'exigence de l'environnement dans lequel ont évolué les participants renforcent la pugnacité des équipages et nourrissent les réflexions tactiques sur la guerre de demain. La démarche Polaris s'inscrit dans ce sens, et permet la montée en puissance de la Marine dans ces domaines.

Amicale des anciens marins :

Tel : 04 78 20 19 40 message sur répondeur

Président : 07 83 66 78 63

Secrétaire : 06 29 43 75 24

Mail : secretaire@anciensmarinssaintpriet.fr